

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 08 mars 2022

Présidence : Frédéric LABARBE, Chef d'établissement

Secrétariat : Mme BONNEFILLE, Professeure.

Nombre de présents : 18 à 18h00.

Excusés : M. WINSCHHEL, M. MOLA, M BAUBAY, M. BARTHE, M. GOUEZE.

Absents : M. HELARY, M. JAFFIOL, Mme RICHART, Mme MARTINEZ, M. DURAND, Mme CHALARD PERENNOU, M. BARBAZAN.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h05, le Conseil d'Administration peut alors valablement délibérer.

QUESTIONS PÉDAGOGIQUES :

Répartition de la dotation globale (LGT et SEP).

La répartition a été votée une 1^{ère} fois de façon négative.

Obligation de M. LABARBE de proposer une nouvelle répartition changée mais de manière mineure.

Le PV du CA précédent sera voté la prochaine fois avec le PV de ce CA.

Pour le LG :

- Dispo 2^{nde} passe de 0.75 à 1h.

Nombre de votants : 18

Pour : 5

Contre : 7

Abstention : 6

Pour la SEP :

- 0.5h ajoutée d'AP pour les maths/sc-physiques.

Demande de vote sur ces changements.

Monsieur Labarbe rappelle le principe que :

Si vote contre une seconde fois, la répartition finale dépendra de la décision du chef d'établissement.

Si vote pour elle est adoptée en l'état.

Nombre de votants : 18

Pour : 5

Contre : 6

Abstention : 7

QUESTIONS FINANCIÈRES :

Convention entre le lycée Victor Duruy et le collège Blanche Odin pour récupérer la subvention MSA pour le voyage en Corse.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à 19h15, Monsieur le Chef d'Établissement remercie l'ensemble des élus pour leur participation.

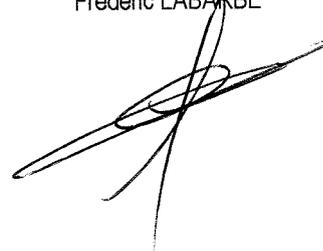
La secrétaire de séance

Mme BONNEFILLE, Professeure



Le Proviseur

Frédéric LABARBE



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 février 2022

Présidence : Frédéric LABARBE, Chef d'établissement

Secrétariat : Mme BONNEFILLE, Professeure.

Nombre de présents : 19 à 18h00.

Excusés : M. WINSCHHEL, M. MOLA, M BAUBAY, M. BARTHE, M. BARBAZAN, Mme AGUERA.

Absents : M. HELARY, M. GOUZE, M. CHEVEAU, M. DURAND, Mme CHALARD PERENNOU.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h05, le Conseil d'Administration peut alors valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02-12-2021.

Le procès-verbal, ne suscitant pas de question, est adopté à l'unanimité des présents.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS PÉDAGOGIQUES :

I. Répartition de la dotation globale (LGT et SEP).

Monsieur Labarbe fait quelques remarques préalables explicatives :

Potentiel d'accueil = 144 .

Effectif prévu = 135.

- En STI2D :
 - o Potentiel d'accueil = 12 (l'an dernier 24).
 - o Cela fait donc des heures en moins.
- En 1^{ère} :
 - o On passe de 3 à 4 classes, ce qui fait une classe de plus avec environ 30 élèves/classe.
- En terminale :
 - o On reste sur 3 classes.
- En BTS :
 - o Il n'y a plus que 15 élèves, soit 1 seul groupe.
 - o Cela fait donc des heures en moins.

Monsieur Labarbe détaille à présent la répartition par discipline.

Pour le LG :

- Concernant l'Espagnol, une motion est lue par M. Jaffiol (voir PJ). Monsieur Labarbe précise qu'il ne pourra pas satisfaire la demande des collègues d'Espagnol car le collège Blanche Odin devra accueillir, à la place de Mme Rodriguez, un collègue d'Espagnol de Tournay qui sera à la rentrée en sous-service. Cependant, il s'engage à ne pas laisser faire aux deux collègues d'Espagnol du lycée les 6h supplémentaires prévues.
- En Physique-Chimie, 1 BMP de 4h viendrait de Blanche Odin.

Pour la SEP :

- Monsieur Labarbe fait remarquer que, sur toutes les disciplines, des heures ont été allouées au chef d'œuvre, à la co-intervention et à l'AP car il y a toutes les heures pour cela.

Avant de procéder au vote de ces répartitions, M. Jaffiol lit la suite de la motion (voir PJ) précisant que les enseignants reconnaissent le travail fait par l'équipe de direction mais qu'ils refuseront ces répartitions car elles ne permettront pas de satisfaire les besoins de tous les collègues et ne leur permettront pas de travailler dans de bonnes conditions.

Nombre de votants : 19
Pour : 4
Contre : 10
Abstention : 5

II. Projets internationaux et locaux :

- **Erasmus.**

L'établissement a obtenu une accréditation, pour 5 ans et autour d'un consortium avec 5 autres établissements (4 écoles du 1^{er} degré du Haut-Adour et le Collège Blanche Odin) et la F.C.P.E, l'Association des parents d'élèves et l'association de jumelage Bagnères-de-Bigorre/Alama notamment.

Grâce à des financements, cela permettra à environ 160 élèves/an et à 15 adultes de profiter de mobilités internationales à caractère pédagogique.

- **Territoire Éducatif Rural.**

18 établissements sont concernés, dont le LVD.

Des réunions sont prévues vers le mois d'avril afin d'envisager des pistes d'actions pour les 3 ans à venir.

QUESTIONS FINANCIÈRES :

I. **Acceptation du don de la FCPE pour les voyages.**

- Les représentants des parents d'élèves nous informent que la F.C.P.E fait, cette année, un don exceptionnel de 2 000 euros, à destination des élèves de l'établissement qui connaissent des difficultés financières, afin de les aider à financer leur voyage scolaire. Ainsi, sont concernés le voyage en Corse (Occitan) et le voyage en Irlande (Section Euro).
- Mme Capel signale que le vote du DBM initialement prévu sera reporté au prochain CA.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES :

I. Point sur les effectifs des ARL et les conséquences sur le fonctionnement de l'établissement.

Monsieur Labarbe et Mme Capel nous rappellent que le personnel ARL a connu de nombreuses difficultés de fonctionnement ces dernières semaines. En effet, en raison de la crise sanitaire, ils ont été frappés par de nombreuses absences (jusqu'à 30% d'absences certains jours). Des demandes de remplacements ont été faites auprès de la Région mais pour l'instant un seul remplacement a été accordé.

M. Jaffiol lit une troisième motion concernant ce personnel, soulignant leurs difficultés, et le risque de souffrances que cette situation implique pour eux.

QUESTIONS DIVERSES :

Les représentants des parents d'élèves soulèvent un problème concernant le ménage et l'entretien à l'internat des filles. Monsieur Labarbe, afin de répondre à ce problème nous informe qu'il est envisagé de vider complètement le 3^{ème} étage pendant les vacances afin d'y faire un grand ménage. Il précise aussi que les élèves ont commis certaines dégradations, dans le placo et le plafond.

Entre juillet 2022 et mai 2024, des travaux de rénovation sont prévus à l'internat. Ces travaux s'effectueront en 2 étapes ce qui permettra à l'établissement de continuer à proposer environ 135 lits. Monsieur Labarbe précise que s'il y a plus d'élèves désireux d'occuper l'internat que de lits disponibles, des choix seront faits en tenant compte des situations familiales de chaque élève et de la durée de trajet entre leur domicile et le lycée. Les élèves des voies professionnelles seront également privilégiés.

La séance est levée à 20h15, Monsieur le Chef d'Établissement remercie l'ensemble des élus pour leur participation.

La secrétaire de séance

Mme BONNEFILLE, Professeure



Le Proviseur

Frédéric LABARBE

